



Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations diverses de services

Tontes des pelouses et taille des haies

Mise en ligne : vendredi 5 décembre 2025

Visite obligatoire : mercredi 17 décembre 2025

Date limite de réception des offres : vendredi 2 janvier 2026 à 12:00

Démarrage de la prestation : lundi 2 mars 2026 pour 24 mois

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :
Mairie de Duclair
Place du Général de Gaulle
76480 Duclair
Téléphone : 02.35.05.91.50
Fax : 02.35.37.21.63
Adresse internet : <http://www.duclair.fr>
E-Mail : contact@duclair.fr
Statut : Commune
Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://marchespublics.adm76.com>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

TONTES DE PELOUSES ET TAILLE DES HAIES - Tontes des pelouses et taille des haies

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution :

Duclair 76480 (Seine Maritime)
Code NUTS : FR232

CPV global à la consultation

CPV principal : 77311000-3

CPV additionnel 1 : 77342000-9

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 24 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Pas d'avance de prévue

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Avis d'appel public à la concurrence - Tontes des pelouses et taille des haies

Duclair.fr



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 76480 DUCLAIR
T. 02 35 05 91 50 - contact@duclair.fr



Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui ont entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation du marché public, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché public.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant:Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
 - Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
 - Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- **Capacité technique et professionnelle :**
 - Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
 - Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche
 - Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
 - une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Avis d'appel public à la concurrence - Tontes des pelouses et taille des haies

Duclair.fr



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 76480 DUCLAIR
T. 02 35 05 91 50 - contact@duclair.fr



Détails sur la visite : Une visite sur site obligatoire aura lieu le mercredi 17 décembre 2025 à 9h00 aux Services Techniques - 160 rue Louis Pasteur - 76480 DUCLAIR.

NB : Le soumissionnaire devra impérativement confirmer sa venue par mail à secretariat-tech@duclair.fr et se munir du certificat de visite joint au DCE..

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère **Prix des prestations** pondéré à 60 sur 100 points → (offre moins disante / offre analysée) x 60
2. Critère **Analyse du mémoire technique (trame fournie)** pondéré à 40 sur 100 points.

Modalités de mise en oeuvre des critères

1. Critère Prix des prestations

Apprécié au vu des informations suivantes : Montants renseignés dans les deux DPGF en corrélation avec l'acte d'engagement (addition des deux montants).

2. Le critère Analyse du mémoire technique (trame fournie) est défini par les sous-critères qui suivent :

Apprécié au vu des informations suivantes :
1) Sous-critère Moyens humains pondéré à 10 points sur 40 points
2) Sous-critère Moyens matériels pondéré à 10 points sur 40 points
3) Sous-critère Méthodologie des interventions pondéré à 10 points sur 40 points
4) Sous-critère Références / Certificat de capacité pondéré à 10 points sur 40 points

Notation des sous-critères :

- absence de réponse ou réponse non-conforme = 0
- réponse incomplète ou légèrement inférieure aux attentes = 4
- réponse satisfaisante = 8
- réponse très satisfaisante = 10

2.1. Sous-critère Moyens humains pondéré à 10 points sur 40 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Apprécié au vu des informations suivantes :

- nombre d'intervenants à chaque intervention
- CV des intervenants

2.2. Sous-critère Moyens Matériels pondéré à 10 points sur 40 points.

Apprécié au vu des informations suivantes matériels utilisés pour les prestations à réaliser

2.3. Sous-critère Méthodologie pondéré à 10 points sur 40 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Méthodologie des interventions sur les différents sites

2.4. Sous-critère Références / Certificat de capacité pondéré à 10 points sur 40 points.

Apprécié au vu des informations suivantes fournir les certificats de capacité ou des références pouvant jusqu'à trois ans d'exercices (2023/2024/2025)

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2026-2027

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2025

Date limite de réception des offres : 02/01/2026 à 12:00

Avis d'appel public à la concurrence - Tontes des pelouses et taille des haies

Duclair.fr



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 76480 DUCLAIR
T. 02 35 05 91 50 - contact@duclair.fr



Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique

Ce marché de service de tonte et de taille de haies a une durée de 24 mois **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : Après l'attribution du marché, la personne signataire du marché pourra exiger que le titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement solidaire.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rouen

53, avenue Gustave Flaubert

76000 ROUEN

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://marchespublics.adm76.com>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que le présent document de consultation unique soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Avis d'appel public à la concurrence - Tontes des pelouses et taille des haies

Duclair.fr



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 76480 DUCLAIR
T. 02 35 05 91 50 - contact@duclair.fr

